

La protection de la faune

Autor(en): **Hainard, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **41 (1970)**

Heft 5

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824780>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour mémoire, il faut retenir les réserves naturelles suivantes, qui dépendent plus particulièrement de la commission sus-mentionnée :

Gorges du Taubenloch, Ile de Saint-Pierre (CPN 2.13).

Garide du Pavillon Felseck, à Bienne, Pâturage du Jorat près d'Orvin et les Gorges de Douanne (CPN 1.42).

La surface totale des réserves jurassiennes représente 27,1 km², c'est-à-dire 1,8 % de la superficie du Jura bernois. Cette valeur est nettement en dessous des normes retenues par l'aménagement du territoire autant en Suisse qu'à l'étranger. Il faut encore souligner que, dans la plupart des cas, les modalités de conservation sont rudimentaires. Cependant une surface importante, difficile à estimer, présente une fonction de réserve naturelle dans le sens défini précédemment. Certaines zones vertes, prévues dans les projets d'aménagement du territoire, s'ajouteront aux réserves naturelles dans un proche avenir. D'autre part, il y a lieu de tenir compte d'initiatives privées ou communales, comme aussi de quelques hectares laissés en friche par négligence ou par oubli. Cet ensemble constitue une fraction importante de ce que l'on désigne du nom de « terres incultes » dans les inventaires cadastraux. Si ces terres ont souvent un rendement économique nul, elles présentent en revanche un rendement écologique fort important.

J.-Cl. B.

La protection de la faune

par Robert HAINARD

La protection de la faune, c'est d'abord la protection des milieux où elle vit, la protection de la nature en général.

Certes, il existe dans nos pays d'Europe bien des régions où des espèces pourraient vivre, qui ont été exterminées par la chasse. C'est vrai surtout pour les grands animaux, plus faciles à repérer, moins nombreux et à faible reproduction.

Mais la nature prévoit un déchet très considérable et si l'élimination des surplus ne se faisait pas par la chasse, il se ferait autrement : maladies, etc. La chasse n'est pas le mode d'élimination le plus sélectif. Le carnassier attrape en premier lieu les faibles, les étourdis ; le chasseur, tirant parfois à 200 m. avec une lunette-viseur, peut tuer le plus bel individu, il le recherchera parfois pour son trophée. Si c'est un bon chasseur, intelligent, s'il veut sélectionner le gibier, son jugement, entaché de maints préjugés, n'aura pas l'infaillibilité du tri naturel.

Bien des espèces, surtout moyennes et petites, supportent une chasse modérée. Il en est qui résistent à une volonté de destruction acharnée.

* * *

Avec le taux d'expansion démographique actuel, on nous promet moins de 1 m² par personne dans six cents ans. C'est dire qu'il ne restera aucune place pour la faune... ou beaucoup, parce que les hommes auraient crevé en tas bien avant. Il est bien évident que la protection

Joie et santé



Condor

Renseignements et prospectus par

Condor S. A., Courfaiivre

Téléphone (066) 3 71 71

1494

Un lien entre l'économie du Jura et le monde entier pour

**Paiements
Accréditifs
Renseignements
Encaissements
Documentations**



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein

Bienne Place Centrale
Tél. (032) 2 21 21

Delémont 43, avenue de la Gare
Tél. (066) 2 29 81

**Granges
(Soleure)** Place de la Poste
Tél. (065) 8 71 71

1506

LA JURASSIENNE

Caisse d'assurance maladie

créée par l'ADIJ, reconnue par la Confédération

est ouverte à tous les Jurassiens

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES ET D'HOSPITALISATION
INDEMNITÉS AU DÉCÈS — ASSURANCE-TUBERCULOSE
SOINS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES
ASSURANCE-MATERNITÉ — ASSURANCE COLLECTIVE

Présidence : **Delémont**, avenue de la Gare 46, tél. (066) 2 15 13

Administration : **Cortébert**, tél. (032) 97 14 44

1466

de la faune, pas plus qu'aucun problème, n'a de solution hors de la limitation de la population. Nous sommes très loin de la reproduction naturelle (douze enfants par couple, dit-on), mais nous maintenons un faible excédent (catastrophique par progression géométrique) par la misère même en pays sous-développé et chez nous par des mesures d'encouragement à la natalité ou tout simplement par l'importation de population. Nous maintenons, avec passablement d'hypocrisie, l'expansion démographique parce qu'elle excuse l'expansion industrielle et que notre système économique est ainsi agencé (par nous-mêmes) qu'il ne peut assurer la prospérité des individus que dans l'expansion du système. La seule tâche utile, sensée, à notre époque, qu'il s'agisse de la protection de la faune ou de tous les problèmes humains, est d'inventer un système économique assurant la prospérité des individus sans expansion du système, pendant que le monde est encore si beau, avant que nous y soyons acculés dans l'horreur et la misère d'un camp de concentration généralisé.

Vous direz peut-être que vous attendez de moi un article sur la protection de la faune et non un manifeste d'économie politique contestataire. Mais j'ai le respect de la vie, de la mienne entre autres, et je me refuse à la perdre en bavardages stériles, telles des considérations sur la protection de la faune dans un système économique en expansion indéfinie.

* * *

Nous devons chercher l'équilibre entre la population, ses besoins et l'espace dont elle dispose. Cet optimum de population est d'autant plus bas que les exigences individuelles sont plus élevées. On a défini la société que nous préparons « une société d'abondance où les biens essentiels seront sévèrement rationnés ». Le rationnement de ces biens (air, eau, espace, nature, liberté) sera d'autant plus strict et le contrôle plus sévère que nous tendrons à dépasser la population optimum. Plus nous nous tiendrons en dessous, plus la latitude pourra être grande.

Pour le moment, nous cherchons l'équilibre civilisation - nature en nous évadant dans la proche campagne le soir et le dimanche, en partant en vacances dans des pays mieux préservés (toujours plus loin). Quelques individus aux exigences particulièrement élevées en fait de nature s'en vont contempler la grande faune (ou même la chasser) dans les réserves européennes (forêt de Bialowieza, Coto Doñana et diverses contrées de chasse) ou même au Kenya. Le filtrage à leur égard devient toujours plus strict, soit par les autorisations accordées selon les compétences, soit surtout par les prix élevés (les deux méthodes étant injustes envers les jeunes et néfastes à l'avenir).

Nous nous précipitons vers les pays en voie de développement, attirés par l'espace, la liberté, la nature. Les habitants de ces pays voient dans l'exploitation de cet engouement un moyen de rattraper notre niveau de vie. Il y a quelque chose de provisoire et de décevant à chercher compensation de notre civilisation par ses retards et ses accidents. Sans doute, le tourisme photographico-cynégétique est-il en plein essor au Kenya, où il représente plus de la moitié du budget. Il est douteux cependant que la rentabilité d'un territoire soit aussi grande en vendant la vision des rhinocéros, éléphants, girafes, lions

qu'il nourrit qu'en y cultivant des arachides ou en y fabriquant des autos. Ou alors, il faudra que la nature soit devenue beaucoup plus chère, parce que plus rare et plus précieuse qu'aujourd'hui. Voilà pourquoi la recherche de l'équilibre civilisation - nature dans nos propres pays, la réintroduction de la grande faune en pays industriels, est un acte courageux et lucide.

* * *

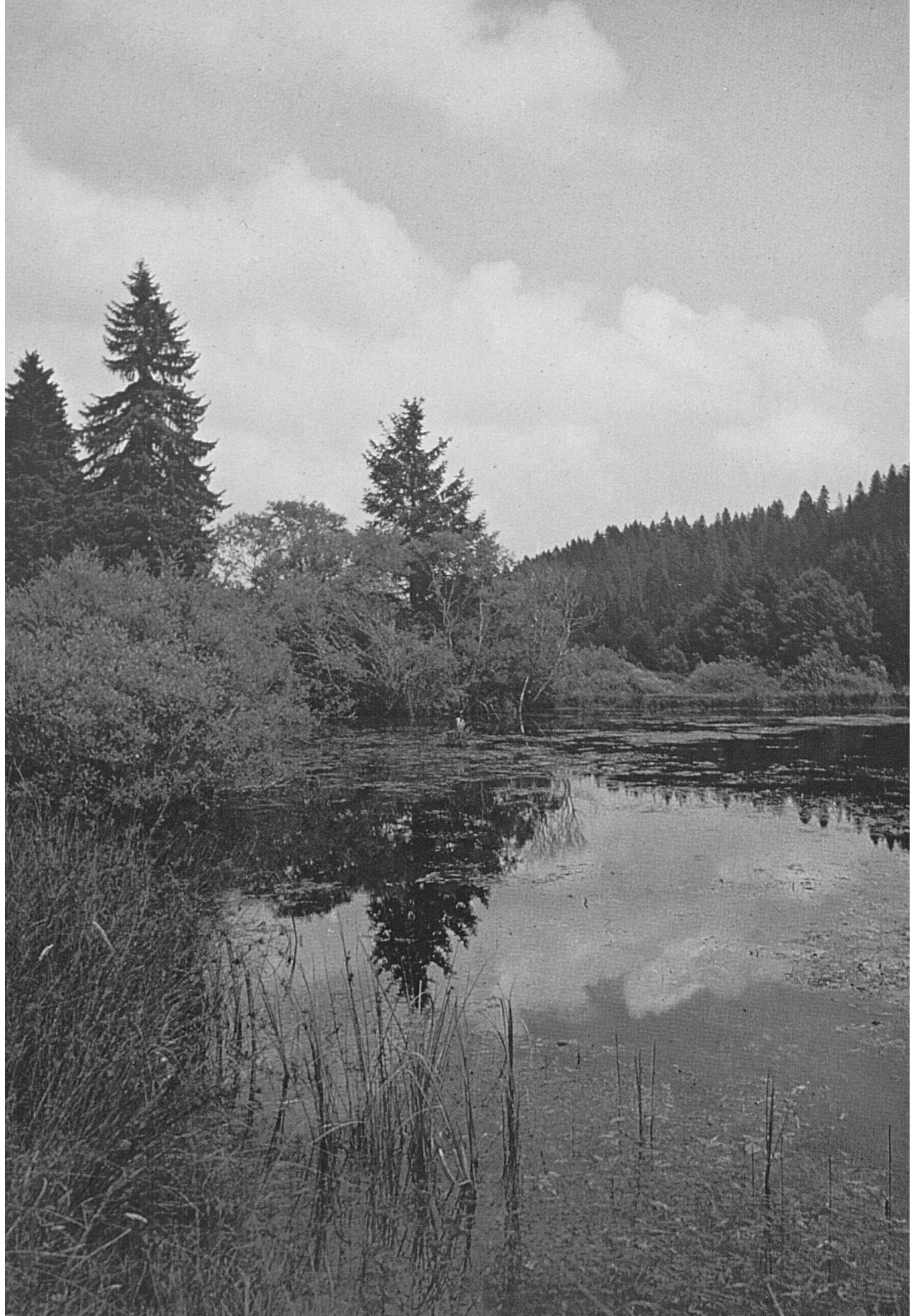
Pour que la fonction compensatrice de la nature envers la civilisation se fasse bien, il serait souhaitable que la nature se ramifie vers la civilisation. C'est-à-dire qu'il y ait de petites réserves, communales, cantonales, tout près des villes, avec une faune plus ou moins petite. Puis des réserves nationales, avec plus d'espace et une faune plus sauvage, et même des réserves continentales, mondiales. La difficulté, c'est les compensations à offrir aux populations de ces réserves, d'autant qu'on prétend en général les maintenir sur place, les empêcher de rallier cette civilisation qui les fascine. Une idée bien curieuse a cours : il faut maintenir, en montagne ou ailleurs, une paysannerie pour entretenir le paysage. Sans doute faut-il du temps pour qu'un paysage retourne à la nature. Cela passe par un épisode de broussailles, épines, orties, assez désagréable (mais assez favorable à la faune). Ce n'est qu'un épisode et la forêt vierge (en Europe) n'est pas le chaos qu'on imagine volontiers.

La compensation par le tourisme est provisoire, dégradante pour les uns et les autres par ce qu'elle comporte de servilité, voire d'une sorte de prostitution. C'est une de nos plus grandes fautes d'avoir réintroduit, par un réflexe d'exploitation invétéré, les loisirs dans le circuit économique. L'effet de détente est perdu et les biens les plus précieux étant essentiellement gratuits, il se produit une véritable contre-éducation, un conditionnement pour les loisirs coûteux... et bêtes.

* * *

Venons-en à la protection de la faune, telle qu'on la conçoit d'ordinaire. Reconnaissons que l'action de la civilisation n'est pas entièrement négative. L'homme se répand dans le paysage, mais il y est, en somme, moins destructeur que jadis. Le Salève, près de Genève, est cerné de résidences secondaires, mais une centaine de chamois y vivent, comme en maints lieux du Jura, chose impensable il y a cinquante ans. Les lois sont plus protectrices. Toujours moins de nuisibles à détruire, toujours moins d'espèces chassables, restriction du temps de chasse. Les mœurs suivent le même mouvement : on s'indigne de destructions qui eussent paru normales il y a peu, l'instinct de capture se reporte souvent sur la photo. Le goût du confort aidant, il n'y a plus guère de ces durs-à-cuire, chasseurs, braconniers ou gardes, acharnés à poursuivre et guetter gibier et nuisibles à longueur de jours et de nuits, par tous les temps. Les routes pénètrent les forêts, escaladent les montagnes, mais touristes et même chasseurs ne s'en écartent guère et en maints endroits, l'exploitation des bois, des pâturages, des champs à l'écart, recule.

Pourtant, une fois de plus, les bonnes intentions particulières de notre société sont annulées par sa rapacité foncière. Des espèces qui

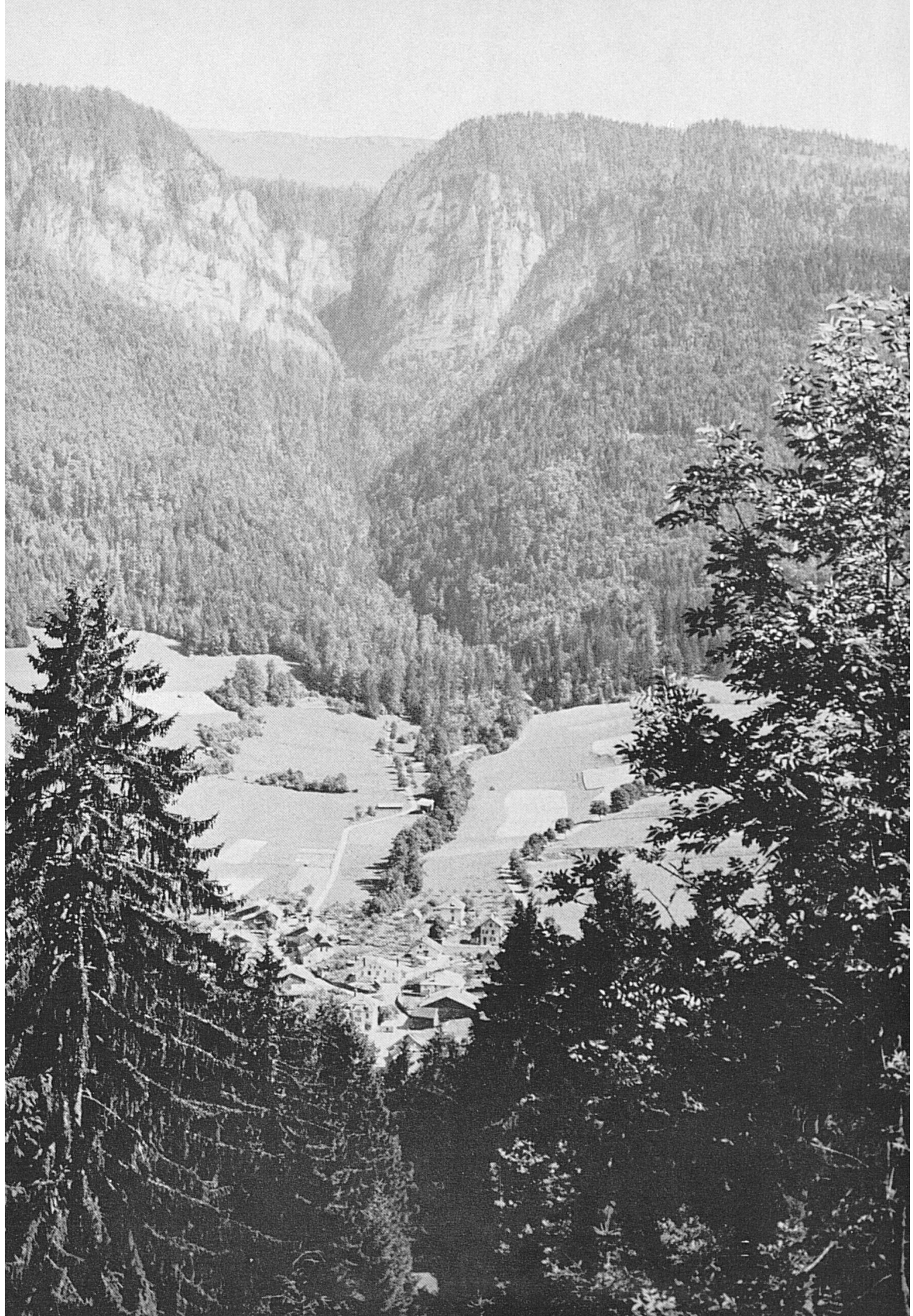




◀ **L'étang de Plain-de-Saigne**
(Photo Dr Jean Chausse)
Cliché ADIJ No 627

▲ **Le lièvre**
(Photo Max Lenz, cliché Inspecto-
rat cantonal de la chasse)

▶ **La Combe-Grède**
(Photo Dr Jean Chausse)
Cliché ADIJ No 628







◀ **Populages**
(Photo Dr Jean Chausse)
Cliché ADIJ No 629

▲ **Cane colvert**
(Photo Max Lenz, cliché Inspecto-
rat cantonal de la chasse)

Le lis martagon ▶
(Photo Dr Jean Chausse)
Cliché ADIJ No 630



ont traversé les époques de dénichage, de capture au filet, disparaissent. Les pies-grièches, par exemple, n'existent plus en zones de culture intensive, les insecticides en sont évidemment la cause (et accessoirement, la raréfaction de ces buissons d'épines et ronciers, sacrifiés aux améliorations foncières, au passage des machines et à la manie de l'ordre). En une dizaine d'années, les chauves-souris ont presque totalement disparu, alors que personne ne songe plus à les molester. Leur apparition est rare, tandis qu'il n'était pas une soirée, au-dessus de nos villages ou de nos eaux, sans chauves-souris. Les colonies recensées sont réduites au dixième : insecticides. Les rapaces, dont le rôle écologique est unanimement reconnu, que des pays toujours plus nombreux protègent, sont stérilisés par les insecticides et raticides. Perdrix et lièvres, qui vivent en bonne partie dans les cultures, diminuent catastrophiquement. L'homme se montre, pour l'instant, une espèce particulièrement résistante.

Comme remède, on parle d'insecticides à action plus spécifique, de lutte biologique (culture et introduction de prédateurs). Il y a gros à parier que les manipulations de la faune et en particulier l'introduction de prédateurs étrangers soient plus catastrophiques que les poisons. Là encore, l'homme doit renoncer à tout exploiter, à fond, à son seul profit et laisser une certaine proportion des biens de la nature et même de ses cultures aux insectes. Les insectes sont aussi une faune des plus intéressantes et belles. Ils furent ma première passion (les ours étant un peu loin). Combien d'espèces belles et inoffensives, abondantes dans mon enfance, n'existent plus aux mêmes lieux !

* * *

Parmi les mesures de protection active, destinées à hâter le retour à l'équilibre de la faune et à compenser l'action destructrice de l'homme, la plus intéressante est sans doute la réintroduction des espèces exterminées.

Le bouquetin a beaucoup moins bien résisté à la chasse que le chamois, essentiellement parce qu'il est beaucoup moins fuyard, le mâle surtout, ayant confiance en sa force. En 1870, il n'en restait plus qu'un troupeau protégé sur l'ordre du roi d'Italie. Celui-ci ne voulut point céder de bouquetins pour les réintroduire en Suisse. On se procura donc des cabris, attrapés par des braconniers le premier jour de leur vie. Après pas mal de vicissitudes, on arriva à les élever puis à les remettre en liberté. Il y en a aujourd'hui plus de 3000 en Suisse.

La réintroduction du castor, entreprise à Genève en 1956, étendue par la force des choses au canton de Vaud et à la France limitrophe, puis entreprise à Neuchâtel, en Thurgovie et en Argovie, est un succès. Les dégâts, assez importants au début, sont actuellement minimes, grâce aux mesures de protection des arbres de valeur et par le fait que nos castors, originaires du Midi rhodanien, se sont accoutumés à la flore indigène.

Aux dernières nouvelles, le lynx est réintroduit en Obwald. En Tchécoslovaquie, le lynx a regagné du terrain d'est en ouest. Là où il est réapparu, il y a eu hécatombe de chevreuils, puis ceux-ci ont appris à se défendre et par effet sélectif, ils sont plus nombreux et plus beaux

qu'avant. Le lynx s'attaque plus au cerf (biches et faons) qu'au chevreuil. Il empêche les troupes de cerfs de séjourner longtemps aux mêmes places en hiver et limite ainsi l'écorçage. Enfin il limite les autres carnassiers : au Coto Doñana (delta du Guadalquivir) où les lynx sont nombreux (20 ou 30 pour 60 km²) je n'ai jamais vu de trace de renard sauf dans quelques régions écartées. Par contre, les traces du blaireau se mêlent partout à celles du lynx. Cette région compte en outre un grand nombre de rapaces (aigles, busards, milans, etc.). Les espèces dont ces prédateurs se nourrissent de préférence, lapins, perdrix, mais aussi cerfs, daims et sangliers, sont extraordinairement abondantes. Eclatante démonstration du rôle bénéfique des rapaces et carnassiers.

Je suis persuadé que la réintroduction de l'ours et du bison ne comporterait pas de difficultés insurmontables. Il faut compter avec quelques dégâts, dont le montant n'est rien à côté de l'organisation d'un match, de la moindre festivité, voire d'une soirée au bar. Le danger, s'il existe, est quasi nul, négligeable à côté de bien d'autres que nous acceptons d'un cœur léger (quand ce ne serait que de traverser la rue). Le vrai problème est un problème de psychologie humaine, l'image fantastique que nous avons de « la bête », produit de craintes ancestrales et superstitieuses, projection de notre propre agressivité.

Enfin, il faut constater qu'avec l'exploitation intensive, l'organisation minutieuse, la nuisance tend à passer des carnassiers aux végétariens. Je me promenais en Slovénie avec un garde qui me montrait les meilleurs endroits pour voir des ours. Il ne cessait de me parler des dégâts des loups au gibier. Et comme je ne rêvais rien tant que de voir des loups (et j'en vis) je finis par lui dire : « Mais enfin ! Tout animal fait quelques dégâts. — Non ! — Lequel ? — Le chevreuil. — Allez dire ça aux forestiers suisses ! » En effet, que peut faire, dans une vaste forêt extensivement exploitée, l'écorçage ou l'abrutement de quelques sapelets ? Mais chez nous, où tout est compté, c'est intolérable. Par contre, des paysans primitifs supportent mal que des carnassiers leur chipent quelques poules ou moutons, que nous n'osons laisser divaguer dans nos pays si bien organisés. C'est à peine un paradoxe de dire qu'un couple de loups ne pourrait faire aucun dégât dans le canton de Zurich. Il réduirait le nombre des rats (comme les quelque deux cents fouines de la vieille ville), supprimerait chiens et chats errants, limiterait les dégâts des lièvres et ferait rentrer à l'heure écoliers et amoureux, bien plus par sa réputation que par le danger qu'il représenterait.

Aurait-on pensé, il y a quelques dizaines d'années, qu'un tourisme intense s'organiserait au milieu des lions et des éléphants, tout de même un peu dangereux, à l'occasion, et que la solution serait de promener, au milieu des animaux libres, les curieux enfermés dans les voitures (d'ailleurs, des amis qui en étaient sortis pour pique-niquer se sont aperçus en repartant qu'ils avaient passé une heure à moins de cent mètres d'une famille de lions).

* * *

Protéger la faune, c'est essentiellement laisser se rétablir autant que possible les équilibres naturels, ne pas intervenir, réfréner notre tendance à tout exploiter à fond, à mettre partout notre ordre, qui est un ordre sommaire, un désordre par rapport à l'ordre subtil et complexe

Votation fédérale des 6 et 7 juin 1970

Notre pays est prospère. Nous avons oublié les années noires de la Grande Crise. L'initiative Schwarzenbach, si elle est acceptée, plongera la Suisse dans le marasme économique : des entreprises saines devront réduire leur production ou même fermer leurs portes, des faillites entraîneront d'autres faillites, les secteurs les plus productifs seront les plus durement touchés.

Non à l'initiative Schwarzenbach

La pénurie de logements et l'insuffisance de notre réseau routier sont des problèmes cruciaux qui nous touchent tous. Plusieurs centaines de milliers d'étrangers travaillent dans le bâtiment et sur nos routes. L'abandon de ces professions par les Suisses est un phénomène irréversible. Nous ne disposons d'aucune main-d'œuvre de remplacement pour construire des logements, des écoles, des hôpitaux, des routes, des stations d'épuration, etc.

Non à l'initiative Schwarzenbach

Notre économie ne fonctionne que grâce à la collaboration de la main-d'œuvre étrangère. Le départ brutal de 200 000 travailleurs ne signifierait pas seulement la réduction massive de notre production mais quelque chose d'infiniment plus grave : la désorganisation totale des circuits économiques. M. Schwarzenbach avoue ne pas se soucier de l'économie ; il ignore que toutes les activités sont interdépendantes.

Non à l'initiative Schwarzenbach

Le niveau de vie des Suisses a doublé depuis vingt ans. Cet accroissement du revenu réel, la réduction des heures de travail, la semaine de cinq jours, la prolongation des vacances payées, tous ces éléments du progrès social ont été acquis grâce à l'apport de la main-d'œuvre étrangère.

Non à l'initiative Schwarzenbach

Tous les syndicats, toutes les organisations professionnelles, tous les partis politiques combattent cette initiative désastreuse. Tous en ont compris les dangers, en plus de son côté inhumain et raciste : régression sociale, marasme économique, déséquilibre de nos échanges extérieurs, dépréciation du franc suisse.

Non à l'initiative Schwarzenbach

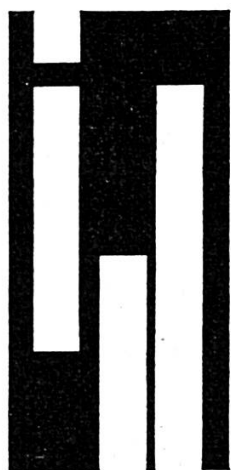
Comité d'action jurassien et biennois contre l'initiative Schwarzenbach

Le journal
que vous
devez lire...

LE DÉMOCRATE

Quotidien
jurassien
du matin

... et pour
tous vos
imprimés
une bonne
adresse :



Imprimerie du Démocrate

Delémont

1520

de la nature. Notre orgueil se rebiffe, le besoin de régenter se réveille périodiquement. N'entend-on pas des forestiers très haut placés dans la hiérarchie (ce n'est pas en Suisse) affirmer que la forêt ne peut subsister sans l'exploitation humaine ! Il est vrai que nous avons profondément altéré la nature, déformé les équilibres et qu'un coup de pouce peut être parfois utile. Mais la force de récupération, de cicatrisation de la nature est immense, il faut lui faire confiance dans une large mesure. Il ne s'agit pas ici d'abaisser l'orgueil humain mais de l'éclairer. On n'est que par rapport à ce qui n'est pas soi et ce que l'homme n'a pas fait, qui vit en dehors de sa volonté et de ses systèmes, c'est la nature. Un époux s'abaisse en humiliant l'épouse. L'homme n'est pleinement qu'avec une pleine nature.

Certaines mesures artificielles peuvent être avantageuses, après information très complète et beaucoup de réflexion : par exemple, le nourrissage hivernal des cervidés peut éviter les dégâts aux arbres (écorçage), compenser le fait que nous n'ayons laissé à la nature que les régions les plus ingrates.

Je suis d'ailleurs persuadé que l'écorçage et l'abrutissement jouaient un rôle dans l'équilibre de la nature avant les défrichements humains. Bisons, aurochs, chevaux, élans, cerfs, chevreuils, castors, lièvres et menus rongeurs devaient maintenir ces clairières si favorables à la faune. La forêt compacte n'est le climax, la formation terminale à quoi tout tend à retourner, qu'en l'absence des grands ongulés.

L'intervention dans la nature doit modifier le moins possible l'écologie, ne pas domestiquer l'animal ni supprimer une sélection naturelle propice au gibier et à son équilibre avec le milieu.

R. H.

Protection de la flore

par Charles KRÄHENBÜHL

Protection de la flore ! Pour les moins jeunes d'entre nous, ce titre a une résonance bizarre. Quoi ? la flore a besoin d'être protégée ? Jamais dans notre enfance nous n'avons pris connaissance d'une nécessité quelconque à protéger la nature en général et la flore en particulier. Insouciance ? Peut-être bien un peu. Mais surtout, en ce qui concerne la flore tout au moins, il n'y avait aucune nécessité, et aucune urgence à la protéger.

Différente était la situation de la faune, dont bien des espèces avaient déjà été exterminées : chats sauvages, lynx, ours, dont le rôle sanitaire dans nos forêts fait actuellement défaut.

Non. Autrefois la vie calme et laborieuse réclamait moins de détente, de relaxation. Le tourisme était essentiellement pédestre et ceux qui le pratiquaient, peu nombreux. La plupart trouvaient une dérivation agréable et suffisante dans l'entretien d'un jardin dont les légumes et les fleurs enchantaient la ménagère. Dans ces conditions, la quantité de fleurs cueillies dans la nature ne mettait nullement leur existence en danger.